



Les demandes s'effectuent, **sur** rendez-vous du
LUNDI AU SAMEDI de 9 h à 11 h ✓

Quel que soit l'âge, la présence du demandeur est obligatoire.
Les mineurs doivent être accompagnés du représentant légal.
Prise d'empreintes à partir de 12 ans

Prendre rendez-vous au 05 65 38 70 41

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Validité Majeur : 15 ans Mineur : 10 ans

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Validité Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans

- Copie intégrale de l'acte de naissance, **ORIGINAL de moins de 3 mois en cas de 1^{ère} demande OU si la carte est périmée depuis plus de 2 ans OU en cas de perte et de Vol**
 - ➔ Mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France
 - ➔ Service central de l'état civil, 44941 NANTES Cédex, pour les français nés à l'étranger.
- ORIGINAL de la Carte d'identité
- Pour les mineurs : ORIGINAL de la Carte Nationale d'identité en cours de validité du parent présent lors de la demande.
- ORIGINAL récent (**de moins de 6 mois**) d'un justificatif de domicile, soit :
 - ➔ Facture de gaz, électricité, téléphone, eau, avis d'imposition ou de non-imposition
- Pour les personnes hébergées :
 - ➔ Un ORIGINAL de moins de 6 mois d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur,
 - ➔ Une attestation sur l'honneur certifiant que la personne est domiciliée chez lui,
 - ➔ Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur.
- 1 photo d'identité (**de moins de 3 mois**), aux normes en vigueur **non découpée** (Photographe ou photomaton, pas de photo scannée, ni de photo scolaire)
- En cas de perte ou de vol :
 - ➔ Joindre la déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie). + **25 €** en timbre fiscal

- Sans carte d'identité et pour une première demande : Copie intégrale de l'acte de naissance **ORIGINAL de moins de 3 mois**
 - ➔ Mairie du lieu de naissance, pour les personnes nées en France
 - ➔ Fichier central de l'état civil, 44941 NANTES Cedex 09, pour les français nés à l'étranger
- ORIGINAL de la Carte d'identité
- Pour les mineurs : ORIGINAL de la Carte Nationale d'identité en cours de validité du parent présent lors de la demande.
- Photocopie de l'ancien passeport et **ORIGINAL**
- ORIGINAL récent (**de moins de 6 mois**) d'un justificatif de domicile, soit :
 - ➔ Facture de gaz, électricité, téléphone, eau, avis d'imposition ou de non-imposition
- Pour les personnes hébergées :
 - ➔ Un ORIGINAL de moins de 6 mois d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur,
 - ➔ Une attestation sur l'honneur certifiant que la personne est domiciliée chez eux,
 - ➔ Carte Nationale d'Identité de l'hébergeur
- 1 photo d'identité (**de moins de 3 mois**), aux normes en vigueur **non découpée** (Photographe ou photomaton, pas de photo scannée, ni de photo scolaire)
- Timbres fiscaux (Au Trésor Public ou dans les bureaux de tabac) :
 - Personnes majeures : 86 €
 - Personnes mineures : 42 €
 - Enfants de 0 à 15 ans : 17 €
- En cas de perte ou de vol :
 - ➔ Joindre la déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie).